

1. Les termes de paiement placement accordés sont :

**Pour nos clients possédant une marge de crédit :**

- Consultez la section conditions de paiement pour les termes de chaque placement.
- Si le paiement est effectué le jour de la livraison/du ramassage, les clients profiteront d'un escompte sur leur commande (avant frais de transport, taxes et frais de consignation de palettes) : **4% pour les placements béton** et **5% pour les placements accessoires**.
  - Cet escompte n'est pas offert pour un placement d'accessoires effectué entre le 3 septembre et le 31 décembre 2024 pour une livraison au printemps 2025, à moins d'effectuer le paiement avant le 31 décembre.
- Le ou les chèques devront être remis lors de la livraison/ramassage et respecter les termes précisés dans la section conditions de paiement ci-dessous. Un paiement doit être effectué lors de la livraison/du ramassage.

**Pour nos clients ne possédant pas de marge de crédit :**

- Le paiement doit se faire au moment de la livraison/ramassage ou au préalable.
- Nous acceptons les paiements par carte de crédit. Aucun incitatif de paiement sur livraison n'est offert.
- **Une pénalité de 15% sera appliquée sur tout montant impayé/payé en retard.**

2. Toute la marchandise achetée chez Groupe Richer demeure en sa propriété jusqu'au paiement complet des factures.

3. Aucun retour ne sera accepté, et ce, sans exception et aucune garantie ne s'applique sur les produits vendus lors du placement.

4. Tant les prix de la présente offre que les diverses conditions s'y rattachant sont uniques et ne pourront être répétés. Toute autre commande de ces produits sera régie par les règles de vente Groupe Richer en vigueur.

## PLACEMENT BÉTON

### B1. CONDITIONS DE PAIEMENT

#### PLACEMENT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le paiement doit être effectué en totalité, 60 jours suivants la date de livraison/du ramassage du placement

B2. Des frais universels de préparation/transport seront ajoutés à la facture selon l'entente du client.

B3. La commande doit être passée et livrée ou ramassée avant le 31 décembre 2024.

- Commande livrée : 12 à 24 palettes
- Pour le ramassage, les commandes devront être ramassées en un seul voyage, dans une de nos 7 succursales, dans un délai maximum de 10 jours ouvrables. Note : une facture sera émise le jour du ramassage prévu même si le client ne se présente pas pour obtenir la marchandise et une livraison sera effectuée.

## PLACEMENT ACCESSOIRES

### A1. CONDITIONS DE COMMANDE, DE PAIEMENT ET DE LIVRAISON

Tout contrat de placement doit être accompagné d'une commande (excluant les frais de transport, les taxes et les frais de consignation de palettes) de minimum 10000\$.

#### PLACEMENT DU 3 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le paiement doit être effectué en 3 versements égaux, les 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> août 2025.

A2. Des frais universels de préparation/transport seront ajoutés à la facture :

- Commande livrée : 395\$ par voyage (environ 20 palettes)
- Commande ramassée : 195\$ de frais de préparation. Les commandes devront être ramassées en un seul voyage, dans une de nos 7 succursales, dans un délai maximum de 5 jours ouvrables de la date convenue.
- Des frais de consignation de palette de 45\$ (par palette) seront ajoutés à la facture, s'il y a lieu.

A3. Les commandes peuvent être ramassées/livrées jusqu'au 30 avril 2025. Toute commande non livrée ou ramassée à cette date sera annulée.

### À NOTER :

- Les chèques postdatés que nous recevons sont envoyés directement à notre institution financière. Nous n'avons donc aucun moyen de retenir ou d'annuler un paiement avant l'échéance. Un chèque sans fonds entraînera des frais de 45\$ en plus de nuire au dossier de crédit du client chez Groupe Richer.
- Pour les clients possédant une marge de crédit, prendre note que les comptes régulier, de placement et/ou de promesse d'achats doivent être à jour et non en défaut de paiement sans quoi la nouvelle commande placement 2024 pourrait être bloquée.